UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ESSAI

SUR

L'IDÉE DE DIEU

D'APRÈS

LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le décembre 1865, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

CAMILLE TEYSSAIRE,

DE BOURDEAUX (DROME).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1865.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552708_0013

A MES PARENTS.

A MON AMI A. SAMBUC.

C. TEYSSAIRE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. REUSS, Président de la soutenance.

MM. REUSS,
RICHARD,
COLANI,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ESSAI

SUR

L'IDÉE DE DIEU

D'APRÈS

LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Σοῦ ἐστιν ἡ δύναμις καὶ ἡ βασιλεια καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. (Matth. VI, 13.)

S'il est une étude importante, c'est assurément celle que j'ai entreprise ; cela est hors de doute. Mais cette importance en fait justement la difficulté, surtout si l'on considére l'étendue de la matière qui s'y rapporte; car sauf deux ou trois livres d'un caractère particulier, toute la Bible est remplie de l'idée de Dieu. Aussi n'ai-je point eu la prétention d'en épuiser le contenu et de tout dire. J'ai voulu seulement relever les côtés du sujet, qui m'ont paru les plus saillants, en traduisant, aussi fidèlement qu'il m'a été possible, la pensée des écrivains sacrés.

J'ai cherché en même temps ce qu'il pouvait y avoir de régulier et de général dans la manière dont ils parlent du sujet que je traite, afin de tracer d'après cette donnée le plan de mon travail. Voilà en deux mots, quels ont été mon but et ma méthode.

L'idée de Dieu dans l'Ancien Testament se rattache

à deux ordres de faits qui, bien que distincts, sont reliés l'un à l'autre par le lien le plus étroit : c'est d'abord l'ensemble des choses, des êtres, l'univers enfin, où les attributs de Dieu se reflètent sous les formes les plus riches et les plus variées (Rom. I, 20); en second lieu, il se révèle, d'une manière plus intime et plus complète, dans les rapports qui existent ou qui doivent exister entre lui et l'homme, l'un des êtres de cet univers. C'est le domaine religieux.

Tels sont, en quelque sorte, les deux genres de documents qu'il y a à consulter, non que l'idée de Dieu soit renfermée dans ces limites, si reculées qu'on veuille les imaginer : « Les cieux des cieux ne peuvent le contenir. » L'homme devra toujours dire comme Job qu'il ne peut apercevoir que « le bord de ses voies » (Job XXVI, 14). Le contingent reste toujours infiniment en deçà de son être, loin qu'il puisse le comprendre, ou seulement l'égaler. Cependant c'est à propos de ces faits et par ces faits qu'il se donne à connaître. Ce sera également à ce double point de vue que je me placerai pour étudier mon sujet.

Dieu et l'Univers.

1° *Toute-puissance de Dieu.*

On sait que ce qui caractérise les peuples primitifs, c'est qu'ils réservent principalement leur estime et leur admiration pour ce qui est grand, fort, extraordinaire. Les faits les plus propres à les frapper, à leur inspirer du respect et à gagner leur volonté, sont justement ceux qui portent ce caractère.

L'homme idéal pour eux, celui dont le souvenir doit se perpétuer dans les générations futures, c'est le héros, le dompteur de la nature et de ses semblables. C'est ce que prouvent suffisamment les mythologies et ce qui reste des anciens monuments.

Le peuple dont la Bible raconte l'histoire, n'a point dû, sans doute, faire exception à cet égard; il a dû y avoir une étroite parenté entre ses dispositions, ses idées et celles des autres branches de la famille humaine. Aussi je n'hésite pas à placer à la base et au centre de sa théologie, l'idée de puissance [1], laquelle sera portée souvent au degré le plus élevé. Montrons par les textes ce que fait supposer une simple analogie.

Un fait qui se présente d'abord à l'attention et qui est bien digne de remarque c'est le nom d'*Élohim*, donné à la divinité dès la première ligne de la Genèse. S'il est vrai que le nom d'un être sert à mettre en relief sa nature propre dans ce qui le distingue, s'il est vrai que la formule *numina nomina* est un axiome en critique religieuse, — et cela doit être du moins lorsque l'application en est faite à la première apparition d'une

[1] Herder, *Poésies des Hébreux. Idées primitives sur Dieu*, p. 36.

religion — la présence de ce nom ici me paraît être décisive dans la question. On ne saurait y voir autre chose que la révélation la plus lointaine de Dieu. Or Elohim, suivant la racine du mot, veut dire *être fort*. C'est ainsi que traduisent la plupart des lexicographes et des commentateurs les plus autorisés. Quelques autres ont traduit par *stupuit*, *éprouver de la frayeur*, rattachant le mot hébreu à une racine arabe. Au fond cela revient au même; le premier sens implique l'autre comme la cause comprend son effet.

Quant à la forme du pluriel, sous laquelle se présente le mot, elle ne doit point être prise dans un sens distributif. Ce n'est point, comme on l'a supposé quelquefois, un reste de polythéisme primitif. Rien dans le texte, que je sache, n'autorise à lui donner une telle origine. D'ailleurs comment supposer que les écrivains de l'Ancien Testament qui se montrent toujours si jaloux d'établir et de maintenir l'unité de Dieu, aux yeux d'un peuple souvent disposé à multiplier les objets de son culte, aient pu eux-mêmes conserver un nom, qui aurait été contraire à leur but, en rappelant de dangereux souvenirs? Il est donc plus vrai de dire, suivant l'opinion ordinaire, que cette forme est destinée à relever l'un des attributs de Dieu, à l'exalter, ce qui, du reste, est tout à fait dans l'esprit général de la Bible. *Élohim* signifie par conséquent que Dieu possède la puissance, et qu'il la possède à un degré supérieur. On peut faire les mêmes observations à propos de *El*, autre nom de Dieu, auquel s'ajoute quelquefois *schaddaï* comme qualificatif, ou plutôt dans un sens emphatique et intensif. Cette locution, qui paraît être également d'un emploi très-ancien, exprime à peu près la

même idée qu'Élohim, si ce n'est avec plus de force. *El*, comme nom commun, se traduit généralement par *vis*, *potentia*, *facultas* ou *heros* (Néh. V, 5; Michée II, 1; Prov. III, 27). *Oul* qui est très-probablement la racine primitive, signifie *stabilivit*, et comme substantif, sous la même forme, *robur* (Ps. LXXIII, 4). Il ne saurait donc y avoir de doute sur la valeur de ce mot, pris dans une acception théologique. Cela devient encore plus évident par le sens de son complément ordinaire *schaddaï*. Le verbe *schadad* exprime une action radicale, profonde, comme le saccagement d'un pays ou d'une ville (Ps. CXXXVII, 8). Le substantif a le même sens dans Job V, 21. Ainsi *El-Eschaddaï*, que toutes les versions rendent par *Tout-Puissant*, désigne Dieu envisagé dans les grands effets et les manifestations éclatantes de son pouvoir.

Cette dernière dénomination nous conduit à un autre ordre de considérations sur le même sujet. La force en Dieu n'est point, comme on voit, quelque chose d'abstrait et de contenu; elle se produit au dehors, et l'acte par excellence, par lequel elle se montre et s'affirme, c'est la création, dont le récit à la fois simple et sublime ouvre les premières pages du volume sacré, comme pour dire à l'hébreu ce qu'est son Dieu et ce qu'il peut. Rien n'est imposant, en effet, comme l'apparition de ce monde, qui n'était pas, surgissant en un instant du néant, comme cet esprit qui communique la vie à la matière, cette parole qui forme et qui organise. On dirait presque que la puissance ici est d'autant plus grande qu'elle paraît avec moins d'éclat.

> Il parle et la chose est;
> Il commande et elle existe. (Ps. XXXIII, 9.)

Ici se présente un nouvel élément dont s'enrichit l'idée d'Élohim. La création n'est point de sa part l'œuvre d'une force aveugle et agissant au hasard. Du cahos naît à sa parole un organisme où se révèlent de la manière la plus positive l'intelligence et la sagesse de son auteur. Les poëtes et les prophètes hébreux, faisant souvent de cette première page de l'histoire du monde, ou de toute autre création suivante, le thème de leurs méditations, se sont plu à dépeindre cet attribut du créateur avec les couleurs les plus brillantes et les plus variées (És. XL, 12; Jérém. X, 12, Ps. CXXXVI, 5). « Avec sagesse il a fondé la terre; par l'intelligence il a élevé les cieux; par sa science, les abîmes furent ouverts » (Prov. III, 19, 20). Mais je remarque que cela n'affaiblit point l'unité de ma thèse. La science et l'intelligence de Dieu sont toujours considérées comme une puissance, un moyen d'action. La dernière citation en est une preuve, entre beaucoup d'autres. Par cette faculté il se rend présent ce qui peut être caché à d'autres, en sorte que rien absolument n'échappe à son regard. « Où irai-je loin de ton esprit, et où fuirai-je loin de ta face? Si je monte aux cieux, tu y es; si je prends les enfers pour ma couche... là aussi ta droite me saisirait... Les ténèbres même ne seraient pas sombres pour toi » (Ps. XXXIX, 6 et suiv.).

La création a toujours été regardée comme un fait capital dans la révélation hébraïque. Par là, en effet, le Dieu de la Bible se met en état de disposer souverainement de son œuvre. Désormais il pourra la changer, la modifier à son gré. Tous les éléments dont elle se compose, toutes les forces qui lui impriment le mouvement, et qui en font comme un vaste corps vivant,

seront en son plein pouvoir. Rien dans cette sphère ne saurait résister à son action; mais à une condition cependant, et cette condition la voici : c'est qu'au-dessus de lui il n'y aura pas de puissance plus grande que la sienne. Cette question n'est point oiseuse; elle a été posée plusieurs fois et plusieurs fois aussi résolue négativement. Peut-être le fut-elle dans ce sens, pendant plusieurs siècles, par la majorité du peuple d'Israël. Tout porte à le croire, lorsque l'on considère son histoire et sa littérature. Pour ne citer qu'un exemple, Jonas n'espère-t-il pas se soustraire à la surveillance du Dieu de sa nation, si une fois il peut arriver à Tharsis? Que le livre où se trouve ce récit ait été, comme beaucoup d'autres, écrit en partie pour montrer qu'une telle pensée est chimérique, pour ne pas dire plus, c'est ce qui me paraît évident; mais toujours est-il qu'il y a dans ce récit l'expression d'une croyance ou d'un préjugé plus ou moins répandu sur la puissance limitée de Jéhovah.

Plus tard, la même question reçut une solution semblable, quoique à un point de vue différent. Les sectes gnostiques des premiers siècles de notre ère et, dans la suite, certains manichéens, distinguaient formellement le Dieu de l'Ancien Testament de celui du Nouveau, le Dieu de la création de celui de Jésus-Christ, et reconnaissaient seulement au dernier les vrais caractères de la Divinité, tandis que l'autre n'était revêtu que d'un pouvoir inférieur, subordonné et en tout cas partagé. Évidemment une telle distinction n'était possible qu'autant que l'on refusait aux écrits de l'Ancienne Alliance toute crédibilité. Rien, en effet, dans ces livres, n'est affirmé avec plus d'instance que la suprématie

absolue du Dieu créateur et organisateur du monde. Il ne vient jamais à l'esprit de leurs auteurs qu'il puisse y avoir au-dessus de lui un être, un *fatum* quelconque, une force personnelle ou impersonnelle dont dépende son action. « Il est le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs » (Ps. CXXXVI, 1, 2). « Il est redouté dans la vaste société des saints, et plus formidable qu'aucun de ceux qui l'entourent. Qui est puissant comme toi, ô Dieu » (Ps. LXXXIX, 7 et suiv.). Le Dieu de l'Ancien Testament est donc sans égal; il est au sommet de tous les êtres et de toutes les existences; il est véritablement *El-Schaddaï*, le Tout-Puissant.

A l'idée fondamentale de la toute-puissance de Dieu, telle qu'elle ressort de ce qui précède, se rattache comme corollaire nécessaire celle de sa *liberté* ou *indépendance* non moins absolue. Sans doute, il n'est dit nulle part dans la Bible, en terme exprès, que Dieu est libre, ce langage n'est pas le sien; mais ce qu'elle en dit exclut forcément toute contrainte et le met en possession de l'initiative suprême. Il n'y a évidemment que le panthéisme qui puisse accorder ce premier attribut de la Divinité avec la *nécessité;* mais, on le sait, cet accord ne s'obtient qu'aux dépens de la personnalité divine. Or la Bible distingue rigoureusement la nature de son auteur; elle défend expressément tout culte naturaliste, comme le prouve le second commandement (Ex. XX, 5).

Si donc, en terminant ce chapitre, je voulais me résumer, je dirais que la toute-puissance en Dieu comprend la force proprement dite, la science ou intelligence; et la liberté, pour laquelle, il est vrai, la théologie hébraïque n'a pas de nom, mais dont l'idée s'y trouve certainement contenue.

2° *Dieu souverain de l'univers.*

J'ai déjà fait remarquer que la puissance en Dieu est essentiellement agissante et effective. Son action est incessante et se fait sentir partout. Et que l'on ne croie pas que ce soit là une imperfection.

Je sais bien que l'on peut se demander, et que l'on s'est demandé plus d'une fois, si concevoir la divinité ainsi, n'était pas lui ôter quelque chose de ses perfections absolues, si par sa nature elle ne se suffit pas, sans qu'il soit besoin pour elle de se produire au dehors : en un mot, si Dieu ne peut être tel qu'en se donnant, à lui-même ou à d'autres, des preuves de ce qu'il est. — Je réponds d'abord que son action est parfaitement libre, ne faisant que ce qu'il veut, de même qu'il fait tout ce qu'il veut. C'est ce que j'ai montré dans les lignes précédentes. Quant à la question de savoir si Dieu ne se suffit pas, qu'elle soit oiseuse ou non, la Bible ne se la pose pas, ou plutôt la résout à son avantage : elle fait toujours considérer les œuvres de Dieu comme une marque de sa grandeur. C'est ce qui lui assure une supériorité incontestable sur ceux qui n'ont de Dieu que le nom.

Dès lors on prévoit que sa puissance, après s'être manifestée en créant le monde, ne restera pas stationnaire ; il ne s'en séparera pas, en l'abandonnant à lui-même, ou, si l'on veut, à des lois établies à l'origine une fois pour toutes, ainsi que l'enseigne certaine philosophie religieuse. D'après les documents bibliques il faut s'en faire une idée toute différente.

A son titre de créateur, Dieu ajoute celui de maître,

de dominateur, et ce dernier titre est bien quelque chose de réel et de positif, et non point une simple métaphore : il est investi de la royauté suprême, et il l'exerce *effectivement.* Pour cela, il est représenté comme occupant une position éminente vis-à-vis de l'univers. Sa transcendance est ici nettement affirmée. « Il habite une sublime région, » dit un psalmiste dans son langage figuré et majestueux ; « *il s'abaisse pour voir les cieux et la terre* » (Ps. CXIII, 5, 6).

Mais cette hauteur à laquelle il se place n'est point destinée à l'isoler des êtres qu'il a créés. Au contraire, c'est de là que son action et son empire sur eux sont le mieux assurés. Que ce soit là la pensée des écrivains de l'Ancien Testament lorsqu'ils parlent de sa grandeur, c'est ce qui n'est point douteux. « Jéhovah est élevé ; il découvre l'humble etc. » (Ps. CXXXVIII, 6).

Le nom d'*Adonaï,* qui s'ajoute aux précédents, renferme cette double idée. L'*adon* est un personnage élevé, considérable ; c'est le maître dans le sens antique du mot[1], ayant plein pouvoir, et l'appliquant où et quand bon lui semble. — Au reste, la Bible, pour n'être pas accusée d'élever des prétentions mal fondées, semble avoir voulu à dessein légitimer la souveraineté qu'elle attribue au Dieu qu'elle veut faire reconnaître. Après l'avoir montré comme le créateur de l'univers, elle l'en déclare propriétaire. « Il est possesseur des cieux et de la terre » (Genèse XIV, 19). « A lui est la terre et tout ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent » (Ps. XXIV, 2 ; 1 Sam. II, 7 ; Job. XL, 3).

[1] M. Nicolas, *Étude crit. sur l'Ancien Testament.*

Dès lors « il domine sur toutes choses » (Ps. CIII, 19). *Dans la nature*, les phénomènes et les changements incessants dont elle est le théâtre, sont de sa part l'effet d'une volonté expresse et presque toujours immédiate. Il assiste, il préside aux évolutions multipliées qu'elle parcourt. Comme Dieu les armées, il règle le cours des astres. « Il fait avancer leur armée tout entière; les appelle tous par leur nom; si grand est son pouvoir, si puissante est sa force que pas un ne fait défaut» (Ès. XL, 26). *Sur la terre*, c'est lui qui amène les saisons, la succession des jours et des nuits; « il frappe des flots de la mer, quand ils s'élèvent » (Job XXVI); « au son de sa voix les eaux s'amassent dans les cieux etc. » (Jérém. X, 13); il fait croître l'herbe pour les quadrupèdes, et les plantes pour le service de l'homme etc. » (Ps. CIV, 14). *Sur l'humanité* en particulier, son empire n'est pas moins réel. Tous les habitants de la terre ne forment, en quelque sorte, qu'une vaste nation, dont il est le roi (Jérém. X, 7). Il est juge et arbitre universel (Gen. XVIII, 25; 1 Sam. II, 10; Ps. LVIII, 12), en sorte que les peuples qui se succèdent sur la scène de l'histoire, sont tour à tour élevés ou abaissés, suivant sa volonté. Cette idée est très-commune chez les prophètes, et sous ce rapport le livre de Daniel mérite une mention particulière. Il résulte des divers tableaux, prophétiques ou historiques, que ce prophète fait passer successivement sous les yeux du lecteur, qu'il a voulu mettre en évidence cette vérité, dont il est lui-même convaincu, c'est qu'au-dessus des plus grands monarques et des empires les plus puissants de la terre, règne le grand Dieu du ciel, et que tous ne relèvent que de lui seul. « Il confère la domination à qui il veut» (Dan. IV,

14; V, 21), et c'est lui aussi qui renverse les trônes les mieux affermis, quand il le trouve bon (Dan., *passim*; Ps. XXXIII, 10). De plus c'est lui qui dispense les biens dont jouissent les individus, comme les peuples, qui envoie les maladies, les fléaux qui les désolent, et en un mot, « qui fait vivre et qui fait mourir, » et ajoute l'écrivain, « il n'y a personne qui délivre de sa main » (Deut. XXXII, 39; 1 Sam. II, 6).

Quelques-uns des passages cités en dernier lieu rappellent sans doute un des points principaux de la doctrine chrétienne; je veux parler de la *Providence* de Dieu. « Le lien entre lui et sa créature ne disparaît pas « dès que celle-ci est créée. Après le dogme de la créa- « tion vient celui de la providence[1]. » Suivant les faits et les enseignements recueillis dans l'Ancien Testament, rien de plus vrai assurément que ces paroles. Chaque page est la preuve simple, naïve et pour cela d'autant plus convaincante de cette action prolongée du Créateur. Cependant je crois avoir été fondé à ne pas adopter ce terme. Il me paraît être trop restreint et ne rendre la pensée biblique que d'une manière incomplète; je dirais presque qu'il ne conserve pas assez la couleur locale. Dieu est moins ici un père — ce mot étant pris dans une acception moderne et chrétienne — qu'un souverain ou un potentat; c'est moins l'idée de sa sollicitude pour son œuvre que celle de sa domination qui est mise en lumière, quoique celle-ci au fond comprenne la première.

[1] Guizot, *Médit. sur la relig. chrét.*, p. 27.

Dieu dans le domaine religieux.

Les idées recueillies jusqu'ici sur notre sujet correspondent à des faits réels, positifs, existants; c'est une affirmation entière et catégorique de *ce qui est*. Sous divers noms, Dieu s'est présenté comme *étant en effet* l'Être tout puissant, Créateur et souverain absolu de l'univers. Mais ce ne sont pas là les seuls rapports qui doivent exister entre lui et son œuvre, une partie du moins de son œuvre.

L'homme qui, à bien des égards, occupe dans le tableau de la création une place à part, doit se distinguer également par sa vie. Dès son origine, objet des soins particuliers du Créateur, doté de facultés supérieures, il n'est pas destiné à subir aveuglément et d'une manière fatale son action et son empire. Sa vocation propre, sa véritable originalité entre tous les êtres qui l'entourent sera de *reconnaître* le souverain. « Lui ne vivra pas de pain seulement » (Deut. VIII, 8). Le mot *reconnaître*, que j'emploie à dessein, pris dans son acception biblique, profonde et morale, est tout à fait propre pour caractériser la nature de ces nouveaux rapports. Ici l'homme traité comme être intelligent, libre et doué d'une conscience, est engagé à considérer expressément Dieu comme son maître suprême et à faire de sa volonté la règle unique de ses actions. Ce sera là sa destinée, son état normal.

Mais on le prévoit, il pourra y avoir conflit entre le Créateur et sa créature privilégiée; celle-ci aura en quelque sorte la mystérieuse faculté de borner l'empire

du Tout-Puissant ou de l'étendre à son gré. Et comme ce qui était possible s'est réalisé, mais dans un sens contraire à ce qui doit être, il s'en est suivi la révélation biblique, qui est une histoire, ou, si l'on veut, un drame, où Dieu mettra en œuvre les moyens qu'il jugera bons, pour amener les rebelles à reconnaître leur roi légitime.

C'est comme tel qu'il se révèle d'abord au premier homme, et puis successivement à tous ses descendants, pendant une période de plusieurs siècles. Mais bientôt la scène se resserre: une seule famille, puis un peuple issu de cette famille, l'occupe presque en entier. Et c'est au sein de ce peuple que la souveraineté morale de Dieu s'organise, qu'elle prend un corps, se complète et se formule. C'est là aussi que nous sommes naturellement amené à l'étudier.

Et d'abord, un nouveau nom de Dieu se présente, c'est celui de *Jéhovah*, qui paraît se rattacher principalement à la phase hébraïque de la révélation. Malgré les difficultés qu'a soulevées ce nom, rapproché de celui d'Élohim, on peut tenir une chose pour certaine, c'est que Jéhovah est le Dieu des Abrahamides par Isaac et Jacob. Déjà Noé appelle Jéhovah le Dieu de son fils Sem (Gen. IX, 26); l'intendant d'Abraham appelle plusieurs fois Jéhovah le Dieu de son maître (*id.* XXIV). Jacob s'engage à prendre Jéhovah pour Dieu, si sous ses auspices il est heureux dans son voyage vers les pays de l'Euphrate (*id.* XXVIII, 21). Au début de la période mosaïque, alors que la vocation du peuple élu est, pour ainsi dire, de nouveau remise à l'ordre du jour et va être confirmée par des faits éclatants, Dieu décline à plusieurs reprises ce nom, comme

marquant la relation particulière qu'il y aura entre lui et les descendants des patriarches (Ex. I-VI, *passim.*). Enfin personne n'ignore que la formule théologique consacrée dans la littérature hébraïque, c'est « Jéhovah notre Dieu. »

Arrêtons-nous à cette formule. Sans faire violence aux faits ou plutôt en nous y conformant, nous croyons pouvoir la décomposer et l'entendre des deux manières suivantes: 1° qu'Élohim se déclare le Dieu du peuple d'Israël (c'est Élohim-Jéhovah); 2° que ce peuple accepte ou doit accepter Jéhovah pour son Dieu (c'est Jéhovah-Élohim).

Ces deux conceptions, qui résument à elles seules tout l'Ancien Testament, sont toujours présentées comme inséparables, l'une produisant l'autre. Elles feront chacune le fond de l'un des deux chapitres suivants. Ce sera relier cette partie de mon travail à la précédente, et, ce qui vaut mieux, entrer tout à fait, je crois, dans l'esprit et le plan de la Bible.

3° *Élohim-Jéhovah.*

Un fait d'une portée immense dans la religion hébraïque, c'est que Jéhovah est le même que celui que nous connaissons maintenant, sous les noms d'*Élohim*, *El-Schaddaï*, *Adonaï*, le même que le Dieu tout-puissant et souverain des cieux et de la terre. Cela ressort de l'ensemble de l'Ancien Testament. Toutes les citations que nous avons faites concernent le Dieu d'Israël. Bien plus, dans la Genèse, où la critique a distingué des fragments élohistes et des fragments jéhovistes, il est évident qu'il ne s'agit point de divinités

différentes. On sent partout que sous les deux dénominations il y a parfaite unité. Ce sont les mêmes manifestations, le même caractère. « De celui qui a formé les montagnes, qui a créé le vent, qui change l'aurore en obscurité, Jéhovah est le nom » (Am. IV, 13; V, 8; Jérém. XXXI, 35; És. XLV, 7, 8). Dans tous ces passages, qu'il serait facile de multiplier, le Dieu portant nom Jéhovah, en donnant une définition de ce qu'il est, se montre revêtu des mêmes attributs que ceux qui appartiennent à Élohim. L'identité est donc hors de doute.

J'arrive maintenant à ma proposition, laquelle peut se traduire ainsi : *D'après l'Ancien Testament le gouvernement moral de Dieu repose essentiellement sur ceux de ses attributs qui ont déjà été mentionnés.*

On a fait la remarque déjà bien des fois que l'élément spéculatif est à peu près étranger à la Bible. Il n'y a pas d'idées isolées ou abstraites. Les idées comme les faits, tout y est concret et tend à l'application. C'est un organisme vivant, où rien n'est pour la montre seulement et sans portée. Si l'on remarque d'autre part que le même livre poursuit partout un but religieux, on reconnaîtra que le rapport que je veux établir maintenant est tout à fait logique et naturel.

A ce point de vue les diverses dénominations de Dieu me paraissent avoir une valeur considérable. Ce n'étaient point sans doute des termes vagues, ne disant rien, ou à peu près, à l'esprit de celui qui les employait. Par leur brièveté elles devaient servir à dépeindre d'une manière impressive le caractère et la nature de la Divinité et déterminer par là le culte qu'il fallait lui rendre. Or nous le savons maintenant, l'idée fonda-

mentale qu'exprimaient les noms donnés à Dieu, est l'idée de puissance, de stabilité, jointe à celle de domination sur toute chose. Ces perfections là seront le sujet des méditations, souvent sublimes, des pieux israélites, le foyer auquel se réchaufferont sans cesse leur zèle et leurs espérances. Ils aimeront toujours à se dire que Jéhovah est bien *Élohim*, *El-Schaddaï*, leur *bouclier*, leur *rocher* etc. « Oh qu'il est heureux celui à qui le fort de Jacob est en aide... qui a fait les cieux et la terre, la terre et tout ce qui y est » (Ps. CXLVI, 5, 6). C'est aussi ce qu'ils ne se lasseront pas de répéter au peuple, toujours enclin à donner une partie de ses hommages à des dieux de néant. Si ces dieux n'ont aucun titre au gouvernement d'Israël, c'est qu'ils ne sont pas réellement des Élohim. Les prophètes se plaisent à faire ressortir le contraste qu'il y a sous ce rapport entre eux et Jéhovah. Tandis que celui-ci est le fort, le vivant (Juges VIII, 19; 2 Sam. II, 27 etc.), les autres ne sont rien de semblable. Au contraire, ce sont des *Élélim*, c'est-à-dire des *riens*, des *nugæ* (Lév. XIX, 4; Ps. XCVI, 5; És. *passim*). Toutes les épithètes qui peuvent convenir à un être faible et infime ne leur sont point épargnées (Deut. XXXII, 21; 1 Rois XVI, 13; 2 Rois XIX, 18; Jérém. VIII, 19; Ps. XXXI, 7; CVI, 28; Ézéch. XLIII, 7 etc.). Enfin ils n'ont été pour rien dans la création du monde (Jérém. X, 11); ils ne peuvent être d'aucun secours à ceux qui auraient l'imprudence de compter sur eux; ils leur deviendront semblables (Ps. CXV, 8; Deut. XXXII, 37, 58; És. XLIV-V). De pareilles considérations devaient suffire de reste pour les discréditer complétement et engager les israélites à leur retirer leur estime et leur culte.

Quant à Jéhovah, c'est bien différent. Ses prétentions, à lui, sont bien autrement fondées. C'est sous son nom imposant qu'il se présente à Abraham, quand il veut lui donner les premiers éléments de morale et de religion et prendre sous sa protection particulière ses descendants : « Moi le Fort, le Tout-Puissant, marche devant ma face et sois intègre et je ferai alliance avec toi » (Gen. XVII, 1, 2).

La tradition semble avoir conservé le souvenir du fait que je signale. Le Koran, dans une page où il donne les raisons qui décidèrent le patriarche, à choisir le culte d'Élohim, de préférence à tout autre, vient confirmer ma thèse, on ne peut mieux. Je citerai ces quelques lignes : « Quand la nuit étendit sur lui (Abraham) « ses ombres, il vit une étoile et dit : ceci est mon « Seigneur. — Mais quand l'étoile se coucha il dit : Je « n'aime pas ce qui se couche. — Et quand il vit la « lune se lever, il dit : Ceci est mon Seigneur. — Mais « quand la lune se coucha, il dit : Vraiment, si mon « Seigneur ne me dirige pas dans la bonne voie, je se- « rai un de ceux qui s'égarent. — Et quand il vit le « soleil se lever, il dit : Celui-ci est mon Seigneur, il « est plus grand que l'étoile ou la lune. — Mais quand « le soleil vint à se coucher, Abraham dit : O mon « peuple, j'en ai fini avec ces choses; je tourne ma face « vers *celui qui a fait le ciel et la terre*[1]. »

Le mosaïsme, comme institution, n'est en dernière analyse, que le développement de Gen. XVII, 1 que je citais plus haut. La formule qui en résume l'esprit et la substance c'est que « Jéhovah est saint et que son

[1] Koran, chap. VI.

peuple doit l'être pour cette raison. » Telle est la conclusion et sans aucun doute l'explication de la plupart des cérémonies et des ordonnances contenues dans la Pentateuque. Les nombreuses lois sur les personnes et les animaux purs ou impurs, les prescriptions concernant ceux qui faisaient le service du sanctuaire, ainsi que la valeur relative des offrandes, se rattachent au même principe. On peut en dire autant des passages où il est dit que Jéhovah se sanctifia par tel ou tel fait. Mais qu'est-ce pour Dieu d'être *saint*, *Kodesch?* Le mot en lui-même n'a pas de sens précis. Il veut dire seulement que celui à qui il est donné, *est séparé*, *mis à part*, pour se distinguer d'autres êtres de la même espèce ou supposés tels. Israël était saint, virtuellement du moins, parce qu'il avait été séparé des autres peuples (Lév. XX, 26) comme d'une masse impure et de bas prix (Rom. IX, 21 et suiv.); il l'était réellement, s'il se détournait de leur idoles pour être tout entier à l'auteur de son élection. Jéhovah était saint, lui, moins pour s'être séparé des mêmes peuples, sur lesquels sa puissance n'a jamais cessé de se faire sentir un seul instant, que parce qu'il devait être rigoureusement distingué de leurs dieux, pour être un Dieu à part, vraiment *sui generis*. Ce nom le présente dans un saint isolement[1]. Il ne voulait être rien de commun et de vulgaire. « A qui me feriez-vous ressembler? » dit le prophète de sa part (És. XL, 18; XLVI, 5).

C'est pour cette raison qu'il était défendu de faire des images de lui. Car c'était le ravaler et le mettre au niveau d'un Baal ou d'un Moloch, et non point comme

[1] M. Nicolas, *Étude critique sur l'Ancien Testament*, p. 453.

on l'a dit quelquefois, à cause de son essence toute spirituelle, chose dont les auteurs de l'Ancien Testament n'ont pas l'air de se préoccuper beaucoup. Cette opinion, que nous n'acceptons pas, s'appuie sur certains passages où il est dit que Jéhovah ne peut être vu ; mais elle va évidemment au delà du texte. Tout ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est qu'il n'accordait qu'à ses plus intimes parmi les hommes, à ses favoris en quelque sorte, l'honneur et la possibilité de le voir, suivant, du reste, la coutume des monarques de l'Orient, dont la grandeur est de se rendre invisible à la foule[1]. J'explique de la même manière ce que Tacite rapporte des scrupules des Juifs à propos des idoles. On sent que la parole des prophètes, aidée du temps et des circonstances, avait alors gagné la masse de la nation. « *Judæi mente sola*, dit l'historien romain, *unumque numen intelligunt. Profanos, qui Deum imagines mortalibus materiis, in species hominum effingant*[2]. » C'est en effet, par l'esprit que Jéhovah voulait être adoré sans qu'on eût recours à des simulacres. Et c'est en cela avant tout que consiste le spiritualisme de l'Ancien Testament.

Les Hébreux devaient donc avoir une haute idée de leur Dieu, qui était *Kodesch* vis-à-vis des autres. Mais nous savons en quoi consiste cette *sainteté* ou *distinction;* nous savons ce qu'il est comparé aux *Élilim*, ou dieux de néant. Or, je le répète, c'est pour ainsi dire du centre de sa sainteté qu'il donne ses ordres à Israël. Ce nom c'est son autorité suprême, c'est-à-dire lui, le seul qui soit vraiment Élohim (Lév. *passim*).

Si, en second lieu, nous consultons les faits propre-

[1] Vinet, *Homil.*, p. 491.
[2] Tacite, *Hist.*, lib. V, cap. 5.

ment dits et l'histoire, le rapport en question devient fort évident. C'est en agissant, c'est-à-dire en donnant des marques authentiques de sa puissance que Jéhovah a voulu devenir roi d'un peuple.

Ainsi n'est-il pas très-probable que la Genèse fut un acheminement au Sinaï, que ses grandes scènes, telles que la création, le déluge etc., dussent servir à imprimer dans les âmes la crainte de la divinité et le respect de ses lois? Cela est d'autant plus vraisemblable que l'Ancien Testament, pris dans son ensemble, peut être considéré comme le manuel en même temps que l'histoire de l'éducation religieuse d'un peuple. En tout cas c'est bien dans ce but que les psalmistes et les prophètes reviennent plus tard à ces tableaux, particulièrement à celui de la création. Chacun les reproduit à sa manière; mais tous y voient un motif religieux, et leurs descriptions se terminent presque invariablement par une exhortation à craindre et à louer le Dieu du ciel, ou à se confier en lui. « Élevez vos yeux en haut et regardez qui a créé ces choses! c'est celui qui a fait sortir leur armée par ordre, et qui les appelle toutes par leur nom; il n'y en a pas une qui manque, à cause de la grandeur de ses forces et parce qu'il excelle en puissance. Pourquoi donc dirais-tu, ô Jacob, et pourquoi dirais-tu, Israël, mon état est caché à Jéhovah, mon droit est inconnu à mon Dieu?» (És. XL, 26, 27; Ps. CIV etc.).

L'histoire particulière des Hébreux, toute remplie de l'action puissante de Dieu, devait produire le même effet. Les circonstances merveilleuses et providentielles qui accompagnèrent leur départ de la terre de servitude étaient destinées à en faire un peuple consacré à Jého-

vah. Tout ce déploiement de force allait les séparer d'une nation impure et les parquer pour ainsi dans le désert, où ils le serviraient librement et lui feraient leurs sacrifices. Ensuite c'est encore Jéhovah qui va leur donner la victoire sur leurs ennemis, et leur assurer la possession du pays promis à leurs pères. Et tous ces hauts faits revivront perpétuellement dans la mémoire du peuple, ou plutôt de ses prophètes, qui en tireront fréquemment les raisons les plus pressantes pour l'engager à obéir à leur libérateur. « Tu raconteras à ton fils et à ton petit-fils ce que j'aurai fait en Égypte... et vous saurez, » ou « afin que vous sachiez que je suis Jéhovah » (Ex. X, 20).

4° *Jéhovah Dieu ou roi d'Israël.*

Voilà donc les titres que possède Jéhovah au gouvernement d'Israël. Celui qui a fait les cieux et la terre par sa puissance et qui les conserve, le libérateur et le protecteur du peuple, en est également le roi et le souverain. Plusieurs fois ce nom lui est donné dans l'Ancien Testament, et ce n'est pas ici non plus une vaine dénomination. En lui se concentrent tous les pouvoirs de l'État. Il est *législateur*. La loi qui régit les Hébreux émane de lui, c'est de lui que Moïse l'a reçue pour la transmettre au peuple; il n'a été qu'un simple médiateur, et les prophètes qui viendront après lui ne voudront pas être davantage. D'autre part ces commandements ne restent pas dans le domaine de l'abstraction et ne se tiennent pas dans une généralité vague; ils embrassent la vie tout entière de la nation et de l'individu. Le sol sur lequel habitent les Hébreux,

appartient à Jéhovah. Aussi nul n'est propriétaire dans le pays; ils sont, à vrai dire, de simples dépositaires de son bien, des vassaux dans ses domaines. Les personnes lui appartiennent aussi et les premiers nés doivent être rachetés[1]. Dans la vie de tous les jours il n'est pas un acte qui n'ait été prévu et réglé par ses soins; les pratiques les plus minutieuses, les observances les moins importantes à nos yeux, sont voulues de lui et acquièrent pour les Israélites une valeur extraordinaire. Par là, en effet, Jéhovah pénètre et remplit toute leur existence.

Ce n'est pas tout: non-seulement, il fait les lois, les promulgue, mais encore il veille lui-même à leur exécution. Si son peuple les observe fidèlement, il lui promet sa bénédiction et ses récompenses les plus précieuses; si au contraire il les enfreint, il est menacé de sa colère et de ses châtiments. A chacun de ses ordres il attache une sanction : «fais ceci, pour que Jéhovah te soit favorable; évite cela pour ne pas encourir sa punition.» C'est surtout dans le Deutéronome et dans les prophètes que cette idée revient le plus souvent et apparaît avec le plus de force. Dans le dernier livre du Pentateuque, par exemple, la désobéissance est montrée comme ayant pour conséquence la désolation et la ruine. «Et parce que tu n'auras pas servi Jéhovah ton Dieu, avec joie et de bon cœur, tu serviras dans la peine etc.» (Deut. XXVIII). Les prophètes aussi ne se lassent pas de montrer au peuple les funestes effets de sa rébellion. «Si vous obéissez volontairement, vous mangerez le meilleur du pays; mais si vous refusez

[1] M. Nicolas, *Étude critique sur l'Ancien Testament*, p. 180 et suiv.

d'obéir et si vous êtes rebelles, vous serez consumés par l'épée; car la bouche de Jéhovah a parlé » (És. I, 19, 20). Il serait facile de multiplier les citations et les exemples. De même que Jéhovah est le législateur, de même, il n'y a pas de doute, il prend soin de l'exécution de ses décrets.

Cette idée est certainement celle de tous les écrivains de l'Ancien Testament. Dans leur pensée Israël est constitué en *théocratie*[1]. Il est vrai que ce mot a été détourné de son sens primitif et qu'il signifie le plus souvent le gouvernement des prêtres. Mais il n'en est pas de même dans la Bible. Ce n'est pas ici affaire de caste[2]. Le gouvernement de Dieu est immédiat; il ne délègue ses pouvoirs à personne que pour un moment ou une circonstance donnés : il apparaît sans cesse agissant et maîtrisant. Sans doute il est question *d'anges*; mais cette notion demeure pendant longtemps indécise; en tout cas, les anges restent toujours les exécuteurs dociles de ses desseins. Il reste lui le monarque. Les prêtres ne sont à leur tour que les mandataires de Jéhovah et on ne saurait y voir un pouvoir dans l'État. Ils sont chargés des cérémonies religieuses, ils s'occupent de servir à l'autel; c'est-à-dire qu'ils sont les intermédiaires entre Dieu et le peuple, mais c'est dire aussi que l'autorité réside en Dieu le souverain.

Cette conception permet de comprendre l'opposition et les menaces que le peuple rencontre chez Samuel, lorsqu'il demanda un roi. La royauté en elle-même n'était pas sans doute prohibée par la constitution mosaïque. Le décalogue qui en est comme le résumé, ne

[1] Josèphe, *Contra Ap.*, II, 16.

[2] M. Nicolas, *Étude critique sur l'Ancien Testament*, p. 171.

s'occupe point de la forme de gouvernement que devront adopter les Hébreux; il est exclusivement religieux et moral. Aussi ce que le prophète redoute et combat ici, c'est le penchant qui pousse Israël à imiter les autres nations et à se donner un autre maître que Jéhovah; il voit avant tout un indice de l'affaiblissement de l'esprit théocratique.

Telle est la partie extérieure, objective de la domination de Dieu; mais on se ferait illusion si on la restreignait dans ses limites. L'observance des rites, l'obéissance aux lois sont sans doute exigées. Cela cependant était loin de suffire au souverain. Nous n'oublions pas qu'à un jour donné on a prétendu renfermer dans ce légalisme toute la religion et que le formalisme juif est devenu chose proverbiale. Mais nous savons aussi que cette diminution des droits de Dieu fut seulement favorisée par les faux dévots, qui surgirent de bonne heure et eurent plus tard, dans le parti des Pharisiens, de nombreux représentants. Quant aux prophètes et aux historiens sacrés, ils protestent sans relâche contre cette tendance funeste. Ce qu'ils demandent au nom de Jéhovah, c'est la bonne volonté, les bonnes dispositions du cœur, dont il est avant tout jaloux; il veut gouverner principalement par la *crainte* et la *confiance*. La crainte doit naître de la haute idée que se fait le peuple de son Dieu. En sa présence, l'Israélite, confondu par la pensée de sa propre impuissance, se sent comme dans la main de Jéhovah, dont le souffle peut le détruire comme il l'a fait naître. Et rempli de ce sentiment, il évitera soigneusement de lui déplaire; il s'abstiendra de tout ce qu'il a défendu. C'est en quelque sorte le côté négatif de la morale, et c'est dans

ce sens que sont conçus la plupart des articles du décalogue. Mais cette crainte ne doit point avoir pour effet d'éloigner de Jéhovah, ni de paralyser les facultés de l'homme. Et si cela pouvait être, il y a un autre sentiment qui est recommandé comme un devoir non moins sacré, et qui en rapprocherait : c'est la confiance, ce trait particulier de la religion des Hébreux. « Ne crains point, dit Jéhovah à Abraham dans une vision; je suis ton bouclier et ta grande récompense » (Gen. XV). Moïse hésite-t-il, au moment où il reçoit la mission difficile de délivrer le peuple? Allègue-t-il certaines difficultés qui lui sont personnelles et qui risquent d'en empêcher la réussite? Jéhovah insiste; il veut qu'on s'en rapporte à ce qu'il dit et qu'on aille de l'avant. « Car qui est-ce qui a fait la bouche de l'homme ou qui a fait le muet etc.? » (Ex. IV, 11) Enfin, l'on sait qu'au milieu des dangers dont les Israélites furent souvent menacés, ce qui leur était demandé avant tout était de compter moins sur leurs propres forces ou sur celles de leurs alliés que sur l'assistance de Jéhovah (Osée VII, 14; És. XII, 14 etc.).

Tels sont les traits principaux qui m'ont paru caractériser le règne spirituel de Jéhovah. Je le répète, il embrasse la vie entière de l'individu, ses actions comme ses sentiments. C'est là qu'il tend: c'est l'idéal; mais il faut le dire aussi, cet idéal ne fut réalisé que d'une manière très-partielle dans l'histoire du peuple qu'il avait choisi pour en faire pour ainsi dire l'incarnation de sa loi. Cependant il ne semblait pas possible aux prophètes que tôt ou tard les droits de Jéhovah ne fussent reconnus et respectés, tellement ils les croyaient bien fondés. De là la croyance et la conviction profonde

qu'ils nourrissaient d'un meilleur avenir que devaient amener tel événement providentiel et en particulier un personnage dont les traits se dessinent de plus en plus et se complètent à mesure que l'on approche du terme des anciennes révélations. L'aspect ordinaire sous lequel se présente cet avenir, c'est sans doute l'état prospère, heureux de la nation, l'abaissement de ses ennemis (Ès. XIV, 4); mais le trait principal, et duquel se détachent à vrai dire tous les autres, c'est l'établissement du règne de Jéhovah sur des bases plus solides, son extension et sa durée (Jérém. XXXI, 33-34; Es. LIV, 13; LV, 5; Ézéch. XXXIV, 23, 24; Hab. II, 14 etc.).

5° *Jéhovah but suprême de toutes choses.*

La religion de l'Ancien Testament n'est point certainement une religion inhumaine; loin de rabaisser l'homme, d'amoindrir sa personnalité, elle prétend au contraire l'ennoblir, la restaurer, en faisant revivre en lui le sentiment de sa véritable dignité. Elle veut soustraire ses pensées, ses affections aux objets inférieurs de la nature, à un culte presque toujours avilissant, pour l'élever en quelque sorte à la hauteur du seul vrai Dieu et le faire rentrer dans sa société. Si Jéhovah demande à régner sur ses créatures intelligentes et morales, ce n'est point à leurs dépens ou à leur préjudice, mais toujours au contraire à leur plus grand profit. « J'honore qui m'honore. » C'est un grand avantage pour un individu comme pour un peuple d'être placés sous un tel gouvernement. L'Israélite pieux se sent au-dessus de tous ceux qui ne partagent pas sa foi. Leurs

dieux ne sont rien; le sien est le Tout-Puissant, le Dieu vivant, et cette pensée fait sa force, son bonheur et sa consolation au jour de l'épreuve. Une autre raison qui empêche d'accuser cette religion d'être inhumaine, c'est la part qu'elle fait aux déshérités de ce monde. La législation mosaïque tend à adoucir les mœurs; elle veut relever la condition de la femme; elle prend un soin particulier du pauvre, de la veuve, de l'orphelin et de l'étranger. Il n'est pas jusqu'à l'esclave, cette chose dans l'antiquité, qui n'obtienne un meilleur sort. Les prophètes, parlant aussi au nom de Jéhovah, sont revenus fréquemment sur tous ces points. Ils ont été les vrais et peut-être les seuls philanthropes de leur temps, des avocats éloquents de tous les opprimés.

Cependant je ne crois pas m'éloigner de la pensée de Moïse et de ses continuateurs, en disant que pour eux ces intérêts-là ne sont jamais qu'en seconde ligne. Une chose prime tout le reste dans leur enseignement et leurs discours : c'est l'honneur, ce sont les droits mêmes de Jéhovah. On peut supposer ailleurs un roi qui s'oublie lui-même pour son peuple, qui sacrifie ses propres intérêts à ceux de ses sujets. Ici ce n'est point le cas. « Car, de même que toutes les choses dérivent originairement de sa volonté, dans la sphère spirituelle comme dans le monde matériel, de même elles viennent aussi aboutir et converger vers lui[1]. » S'il manifeste sa puissance en créant le monde, s'il le remplit de merveilles, c'est avant tout pour sa propre gloire, c'est-à-dire pour lui-même. Cela est si vrai que le poëte hébreu associe souvent à ses cantiques la na-

[1] Reuss, *Hist. de la théologie chr. au siècle apost.*, vol. II, p, 248.

ture entière, laquelle est bien, à ses yeux, comme un vaste temple, d'où s'élève à l'auteur de toutes choses un concert perpétuel de louanges. On dirait que la terre, dans son ensemble comme dans ses détails, doive s'unir au ciel et à son immensité, pour célébrer le nom du souverain.

Mais ce ne sont pas là les seuls suffrages qu'il veuille recueillir, ni même de beaucoup les plus importants. Ce trait particulier du caractère de Jéhovah, que je veux mettre ici en lumière, ressort bien plus encore, il me semble, de ses rapports avec les hommes. Moïse le présente au peuple comme le Dieu *jaloux*. « Tu ne te prosterneras point devant un autre, parce que Jéhovah est le jaloux. Son nom est celui-ci : le Dieu fort, jaloux » (Exod. XXXIV, 14). Tel fut également le point de vue des prophètes. De là cette guerre sans trêve, faite non-seulement aux hommes qui n'adoraient que de fausses divinités, mais encore à ceux qui pensaient pouvoir associer un autre culte quelconque à celui de Jéhovah. Celui-ci est exclusif; il veut, si l'on peut parler ainsi, tout accaparer pour lui. Et, pour le dire en passant, on sait que, plus tard, aux premiers siècles de l'Église, ce fut là une des causes du conflit entre le monde chrétien et le monde païen. Les autres peuples pouvaient avoir chacun leur panthéon, le peuple hébreu n'en avait pas le droit. Il devenait sacrilége, il commettait la plus grande des injustices en faisant comme eux. Son Dieu n'entendait partager avec aucun rival ou associé les hommages dus à lui seul. « Je suis Jéhovah, c'est là mon nom, et je ne donne ma gloire à nul autre, ni mon honneur aux idoles » (És. XLII, 8).

Cependant il n'y a pas qu'un culte polythéiste qui

puisse porter atteinte a ses droits. Si l'orgueil est une impiété, c'est qu'il produit le même effet dans la vie des individus, qui alors se substituent à Dieu, et s'attribuent tel avantage dont ils auraient dû lui faire honneur. Au contraire, les hommes qui sont devenus de vrais types de piété dans l'histoire biblique, et en qui s'est incarné, pour ainsi dire, le meilleur de l'esprit religieux de leur nation, avaient l'habitude de rapporter à Dieu tout ce qu'ils faisaient de bon et de grand. C'est ainsi que Joseph insiste pour que l'on sache que ce n'est pas grâce à son savoir qu'il interprète les songes de Pharaon et de ses gens, mais bien par le secours d'Élohim. On voit quelque chose de très-ressemblant dans l'histoire de Daniel auprès des rois de Babylone. Aussi était-ce encore un vrai Israélite celui qui disait : « Donne gloire à ton nom, ô Éternel, et à nous la confusion de face. »

On a comparé Jéhovah à un suzerain ayant plein pouvoir dans ses domaines. On pourrait ajouter que ses vassaux fidèles, jaloux surtout de son honneur, prennent constamment fait et cause pour lui, et regardent comme une insulte qui leur est propre tout ce qui tend à affaiblir la considération qui lui revient. Ce sentiment est porté très-loin, notamment dans quelques psaumes, et parfois il touche de près au fanatisme. « N'aurai-je point en haine ceux qui te haïssent? et ne serai-je point irrité à l'égard de ceux qui s'élèvent contre toi? Je les ai haïs d'une grande haine; ils m'ont été pour ennemis » (Ps. XXXIX, 21-22). A la même idée il faut rattacher les passages de la loi mosaïque qui prononcent l'anathème et même la peine de mort contre ceux qui se rendent coupables de blasphème.

Car parler de lui d'une manière inconvenante était une faute ou plutôt un crime qui ne pouvait rester impuni. En entendre dire du mal et ne pas protester, refuser de payer de sa personne s'il le fallait, c'était devenir complice des vrais coupables et s'exposer aux mêmes châtiments : témoin la circonstance fatale qui amena la fin prématurée de Moïse. Il y a une autre série de passages, où le même sentiment se présente sous un autre point de vue, mais d'une manière non moins formelle et énergique. Le peuple hébreu est-il menacé de quelque malheur ou gémit-il déjà sous le joug de l'étranger, aussitôt les hommes pieux de la nation recourent à Jéhovah, demandent sa protection ou sa délivrance, et le grand argument qu'ils font valoir dans ce cas auprès de lui, c'est qu'Israël est *son* peuple; c'est que s'il l'abandonnait à ses ennemis, ce serait donner à ceux-ci l'occasion de s'en prévaloir et de rabaisser la valeur des promesses qu'il fit à leurs pères. « Jéhovah pardonne à ton peuple et n'expose pas ton héritage à l'opprobre... Pourquoi dirait-on entre les peuples : où est leur Dieu? Mais Jéhovah a été jaloux de sa terre; il a été ému de compassion envers son peuple » (Joël II, 17-18; Ps. LXXIX, 10; Mich. VII, 10; És. LXIV, 10).

On le voit, c'est d'un vrai point d'honneur qu'il s'agit, et cette considération, aux yeux des écrivains de l'Ancien Testament, paraît l'emporter sur toute autre; elle leur paraît devoir être décisive dans les conseils du Tout-Puissant. C'est pour l'*amour de son nom* qu'on lui demande de se laisser fléchir, de pardonner aux coupables et leur rendre sa faveur. Je ne veux pas dire que l'amour en Dieu soit tout à fait absent des pages

de l'Ancien Testament. Cependant si l'on y fait attention, on remarquera que ce sentiment est toujours plus ou moins subordonné au précédent. Jéhovah est miséricordieux, il est clément, « long à la colère, abondant en grâces; » mais c'est afin qu'il soit craint, ou que son nom devienne glorieux, ou dans telle autre vue semblable. Il faut arriver au Nouveau Testament pour voir l'amour de Dieu occuper une place prépondérante, sans exclure néanmoins ses autres attributs; jusqu'alors il reste plus ou moins voilé et indécis.

Conclusion.

Une première réflexion que suggère l'étude que je viens de faire, c'est que l'enseignement théologique contenu dans l'Ancien Testament fut sagement approprié aux hommes auxquels il s'adressait et qu'il avait pour but de régénérer. C'était un état de choses donné, qu'il fallait non méconnaître, mais changer et améliorer, en se faisant quelquefois un point d'appui des idées ou même des préjugés du peuple. Et cela n'a-t-il pas toujours été la condition de toute réforme? Les prophètes me semblent s'être mis, comme saint Paul, à la portée de leurs auditeurs. De là de nombreux accommodements, sans doute, des ombres, qu'il était réservé à une plus grande lumière de dissiper.

Cependant telle qu'elle est, même avec les formes sous lesquelles elle nous est parvenue, la doctrine de l'Ancien Testament sur Dieu renferme les éléments les plus importants.

Dieu s'en détache comme une personnalité vivante et réelle. A cet égard, rien du vague de la pensée phi-

losophique; les contours de la divinité, si l'on pouvait parler ainsi, y sont nettement tracés. Les anthropomorphismes nombreux que l'on rencontre, rendent ce trait d'autant plus sensible. Jéhovah, quoique invisible à l'ordinaire et caché derrière la nuée ou le sanctuaire, est cependant toujours présent, et sa présence rayonne en quelque sorte autour de lui, sans qu'il se confonde jamais avec rien de ce qui l'entoure. C'est certainement le théisme le plus fortement accusé que l'on puisse désirer.

Mais sa personnalité pour être réelle n'en est pas moins absolue, et ce second trait me paraît remarquable à côté du premier. En effet ce Dieu qui s'est pour ainsi dire localisé dans un peuple, « qui a choisi un lieu pour y habiter, » est bien cependant le Tout-Puissant et l'univers lui appartient; il est, dans le sens le plus réel du mot, l'Être suprême. Il est absolu à un autre point de vue. Si toutes choses sont et subsistent par lui, toutes sont également *pour lui;* il est à la fois la source et la fin de toute existence, et la raison comme la conscience sérieusement consultées, ne conçoivent pas qu'il en doive être autrement. Un illustre écrivain, qui est aussi quelquefois un profond penseur, a dit: « si la religion est quelque chose pour l'homme, elle doit être tout; » ce n'est pas s'éloigner beaucoup de cette pensée que de dire si Dieu existe, s'il est quelque chose, il a droit à être le but suprême de la création entière.

Un autre caractère de la personnalité de Jéhovah, c'est d'être *morale.* J'entends par là qu'il traite les êtres libres et moraux autrement que la nature inerte ou seulement animale. Celle-ci, dans tout ce qu'elle

est, subit forcément son action; l'homme, à certains égards, a la faculté de l'accepter ou de la repousser.

Donc glorification de Dieu par sa personnalité absolue — laquelle laisse néanmoins intacte la libre volonté de l'homme, mais prétend en devenir la norme et le but et faire par là son bonheur — tel est le dernier mot et le résumé de l'enseignement de l'Ancien Testament.

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 14 décembre.
ED. REUSS.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 15 décembre 1865.
Le Recteur, DELCASSO.